



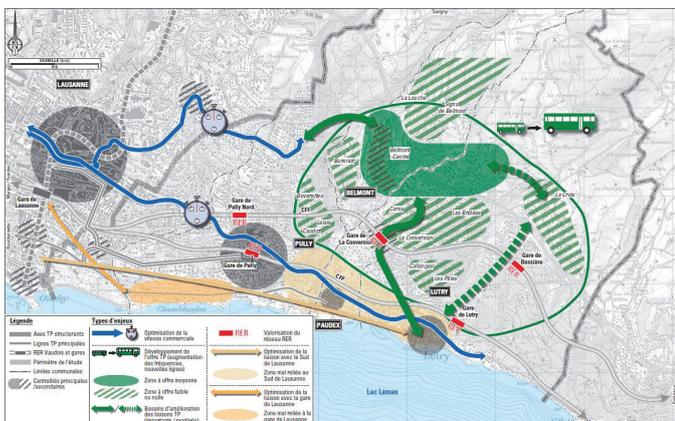
Madame, Monsieur,

Le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) a le plaisir de vous présenter sa Newsletter de juillet 2018.

Bonne lecture à tous !

Image directrice des transports publics du SDEL

Dans l'Est lausannois, une part importante des déplacements se fait en voiture. Le potentiel de transfert modal de l'automobile vers d'autres moyens de déplacement moins polluants est donc important. Afin de favoriser ce changement d'habitudes de mobilité urbaine, l'amélioration du réseau de transports publics est un objectif prioritaire pour le SDEL.



Enjeux de l'offre en transports publics
Source : Rapport technique du SDEL

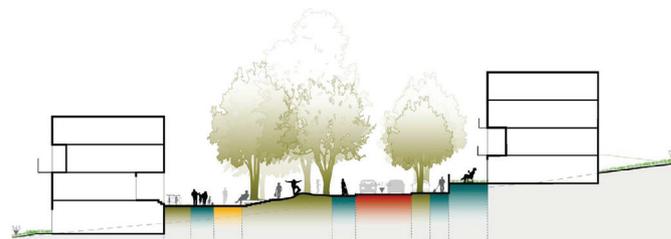
Après plusieurs réflexions sectorielles et interventions ponctuelles dans l'Est lausannois, le Chantier 1 «Transports publics» du SDEL a démarré avec le lancement d'une étude «Image directrice des transports publics du SDEL».

Le lancement de cette étude est en effet nécessaire compte tenu de la mise en service, à moyen terme, de deux lignes AFTPU (Axes forts de transports publics urbains) de Lutry-Corniche à Bussigny et de Pully Val-Vert à Prilly-Galicien. Ainsi, celle-ci vise à élaborer une vision d'ensemble du futur réseau de transports publics, à l'échelle du Schéma directeur et à horizon 2030.

Le marché a été attribué lors du COPIL Est du 30 janvier 2018. L'étude qui a démarré le 5 mars doit se terminer à la fin de l'année. Le groupe de suivi, composé de représentants techniques des communes, du Canton et des t-l, poursuit actuellement ses réflexions autour d'un concept d'organisation du réseau de transports publics sur le territoire de l'Est lausannois.

Complément d'étude à la stratégie de développement du secteur de Corsy / La Conversion

Le secteur de Corsy / La Conversion, identifié dans le rapport technique du SDEL et dans le PALM 2016 en tant que centralité à renforcer, fait l'objet d'une étude de stratégie de développement depuis 2014. En octobre 2015, un scénario de développement structurant le projet autour d'un parc linéaire Est-Ouest a été retenu par les autorités.



Coupe de principe «parc linéaire» © SDEL

Ce scénario ambitieux nécessitait à ce stade une décision de l'OFROU (Office fédéral des routes). La prise de position reçue par le SDEL appelant des ajustements du projet, un addenda et une offre complémentaire ont été validés lors du COPIL Est du 24 avril dernier. Le complément d'étude mené porte sur l'urbanisation du secteur, les qualités paysagères et la mobilité.

A la suite de ce mandat, le mandat initial pourra se poursuivre par le développement du concept de synthèse et la programmation de la mise en oeuvre de l'image directrice.



Rapport d'activités 2017 du SDEL

Le SDEL a le plaisir de vous présenter son rapport d'activités 2017.

Celui-ci vous présente l'avancement des études du SDEL, le suivi de la mise en oeuvre des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges pour l'Est lausannois, ainsi que le rapport de gestion sur l'année 2017.

Plus d'informations en cliquant sur l'image ci-dessous.

Les études du SDEL	Les études du SDEL
<p>Complément au projet de territoire du SDEL</p> <p>Étude d'avant-projet pour la mise en oeuvre de la stratégie d'évaluation du paysage de l'Est lausannois</p> <p>Une étude de stratégie d'évaluation du paysage de l'Est lausannois a été menée entre 2014 et 2016 par le SDEL. Le mandat a été confié au bureau d'architecture Woods Architecture et l'étude validée en septembre 2016 par le COPRE du SDEL. Un concept de valorisation paysagère reposant sur l'identification de plusieurs troncçons de mobilité douce à travers le territoire a ainsi été défini. Ces troncçons permettent de mieux saisir et accéder la diversité paysagère de l'Est lausannois, entre ville, lac, monts et Lancy. Le rapport final de l'étude est disponible via le lien suivant : https://www.est-lausannois.ch/documents/estla018a03</p>  <p>Stance de groupe de suivi en atelier et sur le terrain © SDEL</p>  <p>Stance de groupe de suivi sur le terrain © SDEL</p>	<p>et mars 2017, a permis de définir l'itinéraire fédérateur pour les quatre communes et un corridor pour la manifestation, entre découverte des paysages de l'Est lausannois et espaces urbains et portifs le long de l'itinéraire. La première phase fut validée par le COPRE du SDEL en 29 mars 2017.</p> <p>Concours du Filonier d'été 2017</p> <p>L'étude de stratégie d'évaluation du paysage de l'Est lausannois a concouru au Filonier d'été 2017 par le biais de concours artistiques. Ce concours est organisé par le Musée cantonal de l'Art et d'Archéologie de Yverdon et vise à promouvoir la qualité, l'attractivité et la vitalité des villes.</p> <p>L'étude de stratégie d'évaluation du paysage de l'Est lausannois a concouru dans le cadre de concours de planification de mobilité / aménagement urbains. Tous les projets sont présentés sur le site internet du Filonier d'été : http://www.filonier.ch</p>  <p>Travaux de chantier Lancy © SDEL</p>  <p>Travaux des Monts-de-Lancy, Delémont-Lausanne © SDEL</p>

Rapport d'activités 2017 © SDEL

Pully - Boulevard de la Forêt

Les travaux sur le tronçon Est avancent comme prévu. L'interface multimodale de Val-Vert (terminus de la ligne 7) sera pleinement opérationnelle d'ici cet été.

Sur le tronçon Ouest, l'entreprise a annoncé des retards. L'organisation des travaux a été revue pour pallier ces derniers. Des restrictions de circulation seront mises en place cet été afin de permettre à l'entreprise de travailler plus rapidement.

Plus d'informations via le lien suivant :

https://www.pully.ch/fr/vivre-a-pully/environnement_-_construction/chantiers_travaux/

Pully - Sentier du Coteau

Le sentier du Coteau, qui relie l'avenue des Deux-Ponts à l'avenue du Tirage le long des voies ferrées, est une liaison piétonne locale très importante, offrant à la population de plusieurs quartiers résidentiels un accès direct et à plat au centre-ville de Pully.



Sentier du Coteau
Source : Ville de Pully

Son étroitesse le rend toutefois peu amène, en particulier pour les personnes à mobilité réduite et les familles. C'est ainsi assez naturellement que le Schéma directeur de la mobilité douce de 2010 a identifié son élargissement comme une mesure prioritaire pour en améliorer l'attractivité et, plus largement, pour promouvoir la mobilité piétonne à Pully.

La Municipalité propose, conformément au PALM 2016, de donner des dimensions suffisantes à ce sentier pour l'intégrer dans le réseau vélo secondaire, avec une mixité piétons / vélos qui va dans le sens de la création d'une «voie verte d'agglomération» reliant les villes-centres le long des voies CFF.

Une modernisation des réseaux dans le secteur est également intégrée à ce projet.